

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2008
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 11 Octobre 2021

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2021/2022 - Stages Détection Secteur Nord - Masculins nés en 2008

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2008, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

Dimanche 17 Octobre 2021, à NEUVILLE LES DIEPPE

Gymnase Aubertot, rue Jacques Prevert
Rendez-vous à 10h00 et fin vers 12h00
(Voir liste au verso)



- ✓ **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES 12/17 ANS (à partir du 1^{er} Octobre 2021)**
- ✓ **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LE PUBLIC (majeurs seulement)**
- ✓ **RESPECT DES GESTES BARRIERES (Masque obligatoire en dehors des temps de pratique, Désinfection des mains, Distanciation physique...)**

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux) .
- **Un ballon (Taille 2)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINES ECHEANCES**

STAGE SELECTION DEPARTEMENTALE - Date et lieu à déterminer avant l'ICT1 du 27/28/29 OCT.
INTER-COMITE TERRITORIAL 1 - **27/28/29 Octobre 2021 à HOULGATE**

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2008**

Référent Secteur NORD : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 ✉ anthony.claeys@hotmail.fr

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.
Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76

Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2008

STAGE DETECTION SECTEUR NORD - Dimanche 17 Octobre 2021 - 10h00-12h00 à NEUVILLE LES DIEPPE

Référent : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 📧 anthony.claeys@hotmail.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
DODELIN	JULES	DIEPPE	14/01/2008	150	DROITIER	
FAUTRELLE	SIMON	DIEPPE	14/08/2008	175	DROITIER	
JOUEN	ARTHUR	DIEPPE	21/04/2008	170	DROITIER	
NIVOIX	HUGO	DIEPPE	09/03/2008	170	DROITIER	
POIRE	VICTOR	DIEPPE	31/12/2008	165	DROITIER	
TENAGUILLO	SACHA	DIEPPE	15/01/2008	180	DROITIER	
BRUNET	SEBASTIEN	AUMALE	15/02/2008	164	DROITIER	
POCHON	AXEL	AUMALE	06/04/2008	173	DROITIER	
CANU	AXEL	BRAY	30/03/2008	162	DROITIER	
COUTU	MARIUS	BRAY	13/03/2008	155	DROITIER	
PARET--GILLET	DIMITRI	BRAY	16/04/2008	168	GAUCHER	
VECHOT	JOSUAH	BRAY	22/07/2008	162	DROITIER	
MOITREL	ARTHUR	EU	14/04/2008	146	DROITIER	
POIX	RAPHAEL	EU	27/06/2008	178	DROITIER	
VADECARD	ENZO	EU	17/02/2008	160	GAUCHER	
GUILLOU	GASPARD	LONDINIÈRES	08/03/2008	170	DROITIER	
COQUELET-LEMESLE	TOM	ST VALERY	28/08/2008	155	DROITIER	
JEANNE	ALEXANDRE	ST VALERY	08/02/2008	161	DROITIER	
MERHRAOUI	SALIM	ST VALERY	10/03/2008	145	DROITIER	
GROGNET	PAUL	CANY	31/08/2008	159	DROITIER	
HEUZE	NATHAN	CANY	02/12/2008	145	DROITIER	
NADAL	JULES	CANY	21/08/2008	175	DROITIER	
DUMORTIER	GONTRAN	AUFFAY-TOTES	27/05/2008	150	DROITIER	

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION (OU NON) AUPRES DU REFERENT DU STAGE.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.